

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton devant être en vigueur durant les exercices financiers **2025-2026-2027**, a été déposé à mon bureau le **5 septembre 2024**, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- * être déposée avant le 1^{er} mai **2025**; (au plus tard le 30 avril **2025**)
- * être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Coaticook
294, rue St-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3

- * être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- * être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement **2-125** de la **MRC. de Coaticook** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 5 septembre 2024

Brigitte Desruisseaux, greffière-trésorière
Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Certificat de publication

Je, soussignée, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 septembre 2024 entre 9h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de septembre 2024

Brigitte Desruisseaux
Directrice générale et greffière-trésorière